

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2018**

NOMBRE :
de Conseillers en exercice 27
de présents 17
de votants 25

L'an deux mil dix huit
Le dix neuf novembre
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation
légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
TARIFS DES CONCESSIONS
EN CIMETIERE POUR 2019**

Étaient présents : BAILLEUX A. BAUDRIN P. FAILLON J.
DOLEZ C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B.
COLLET C. SPOTO S. THUILLET MP. DE MULDER A.
RAMEZ D. MOREAU G. PREUVOT R. COLOMBEL L.
GOBERT J. GARNERONE L.

Étaient excusés : DESROUSSEAU C. MULON M. RIFF C.
COLLET Ch. NATHIEZ V. MONTAY G. HAMADI A.
DEBIONNE M.

Le Maire certifie que le compte-
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la mairie le
20/11/2018
Et que la convocation du Conseil
avait été faite le 13/11/2018

Procurations respectives à : THUILLET MP. COLLET C.
PREUVOT R. SALADIN B. COLOMBEL L. BAUDRIN P.
RAMEZ D. MOREAU G.

Étaient absents non excusés : PREVOT V. MUSY F.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les articles L 2223 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 (article 7) et la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843,
Vu la loi du 24 février 1928,
Vu l'ordonnance du 5 janvier 1959,

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de donner un caractère évolutif au prix des concessions en cimetière afin
d'assurer une saine progression des ressources communales,

Considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1^{er} janvier 2018,

Et après en avoir délibéré,

Décide l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 des tarifs suivants pour les concessions dans le
cimetière communal :

	2018	2019
Concessions perpétuelles (le m2)	46,10 €	47,00 €
Concessions cinquantenaires (le m2)	24,50 €	25,00 €
Concessions trentenaires (le m2)	19,80 €	20,20 €
Concessions temporaires (15 ans) (le m2)	17,40 €	17,75 €
Pour mise à disposition de cases pour urnes cinéraires en columbarium :		
• 15 ans	607,00 €	619,00 €
• 30 ans	905,00 €	923,00 €
Pour mise à disposition d'une cavurne :		
• 15 ans	845,00 €	862,00 €
• 30 ans	1124,00 €	1146,00 €
Pour inscription du nom du défunt sur le lutrin du jardin du souvenir	80,00 €	82,00 €

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 20 novembre 2018

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

